

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 30 janvier 2020

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 6.16, 6.17, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 4.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h20

Etaient présents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.1), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN (à partir du 1.1.1), M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE (à partir du 1.1.1), Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danièle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 1.1.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN (jusqu'au 1.1.3), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 1.1.1), Mme Karima ROCHDI (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 6.17), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.1) Bonnay : M. Gilles ORY Busy : M. Alain FELICE Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauxenay : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Chevrot : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (jusqu'au 1.1.3) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS François : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ Larnod : M. Hugues TRUDET (jusqu'au 1.2.2) Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (à partir du 1.1.1) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Jacky LOUISON Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 1.1.1) Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIÉ (à partir du 1.1.1) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

Etaient absents :

Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guéric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOU, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Dominique SCHAUSS Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

Secrétaire de séance :

Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote :

Mandants : P. BONNET (jusqu'au 1.1.3), C. CAULET, P. CURIE (jusqu'au 0.3), YM. DAHOU, C. DELBENDE, L. FAGAUT, M. OMOURI, S. PESEUX (jusqu'au 0.3), D. POISSENOT, K. ROCHDI (à partir du 7.1), D. SCHAUSS (à partir du 1.1.1), M. ZEHAF (jusqu'au 0.3), A. BLESSEMAILLE, D. PAINEAU, C. BOTTERON (à partir du 1.1.4), JF. MENESTRIER, P. CORNE, D. PARIS, JM. BOUSSET, Y. DELARUE, A. LORIGUET, JM. JOUFFROY

Mandataires : J. GROSERRIN (jusqu'au 1.1.3), F. PRESSE, D. DARD (jusqu'au 0.3), C. MICHEL, T. BIZE, C. WERTHE, M. SEBBAH, ML. DALPHIN (jusqu'au 0.3), G. VAN HELLE, R. STHAL (jusqu'au 7.1), C. THIEBAUT (à partir du 1.1.1), M. LOYAT (jusqu'au 0.3), G. BAULIEU, A. FELICE, Y. GUYEN (à partir du 1.1.4), S. RUTKOWSKI, J. LOUISON, R. STEPOURJINE, F. BAILLY, J. KRIEGER, F. TAILLARD, Y. MAURICE

Délibération n°2020/005116

Rapport n°1.1.7 - Fourniture et maintenance de moyens d'impression et de numérisation - Autorisation de lancement et de signature de l'accord-cadre

Fourniture et maintenance de moyens d'impression et de numérisation - Autorisation de lancement et de signature de l'accord-cadre

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire	
BP 2020 et PPIF 2020-2024 «Gestion administrative des services »	Montant de l'opération : 2 016 000 K€ (montant estimatif pour l'ensemble des collectivités et pour 4 ans)
<i>Sous réserve de vote du BP 2020 et du PPIF 2020/2024</i>	

Résumé :

Le précédent marché expire au 30/06/2020 : il convient dès lors de délibérer pour autoriser le lancement, la passation et la signature d'un nouvel accord-cadre au 01/07/2020.

L'objet de cet accord-cadre est la fourniture et la maintenance de l'ensemble des moyens d'impression, de reproduction et de numérisation, hors imprimerie.

La durée de cet accord-cadre est de 4 ans, il est composé de deux lots.

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert.

I. Objet de la consultation

Le présent accord cadre à bons de commande porte sur la fourniture et la maintenance d'une solution d'impression et de numérisation, intégrant le matériel (copieurs multifonction et imprimantes) et les logiciels (gestion de parc et de dématérialisation).

Il comprend l'acquisition ou la location, la mise en service, la maintenance et la fourniture des consommables de la solution d'impression et de numérisation.

Le lot 1 est un groupement de commandes constitué de la Ville de Besançon (services et écoles), GBM, le CCAS, la Rodia, l'ISBA, Les 2 Scènes et le SYBERT.

Le montant estimatif est de 1.600.000 € HT sur les 4 ans du marché.

Les prestations du lot 1 comprennent :

- La fourniture, la mise en service, la maintenance et l'approvisionnement en consommables de copieurs multifonction et d'imprimantes,
- La fourniture et mise en service d'une solution logicielle de gestion du parc de moyens d'impression et de dématérialisation, compatible avec les moyens d'impression proposés, et reprenant les traitements existants (notamment workflows de dématérialisation, rapports statistiques).

Environ 600 moyens d'impression sont concernés.

Le lot 2 est un groupement de commandes constitué des communes de Chalezeule, Devecey, Ecole-Valentin, Deluz, Grandfontaine, Larnod ainsi que du Syndicat Intercommunal et scolaire de Byans et du Syndicat Mixte des maisons Comtoises.

Les prestations du lot 2 comprennent :

- La fourniture, la mise en service, la maintenance et l'approvisionnement en consommables de copieurs multifonction et d'imprimantes,
- La fourniture et mise en service d'une solution logicielle de gestion du parc de moyens d'impression

Le montant estimatif est de 80.000 € HT sur les 4 ans du marché.

Environ 30 moyens d'impression sont concernés.

II. Déroulement de la consultation

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire, sans montants minimum ni maximum.

La durée d'exécution est de 4 ans (durée d'utilisation des copieurs).

L'accord-cadre fait l'objet d'un groupement de commandes conformément à la convention de groupement de commandes permanent en date du 21/08/2019.
Grand Besançon Métropole en est le coordonnateur pour l'ensemble des lots.

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert.

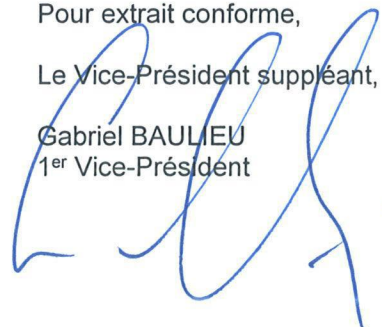
A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert concernant l'accord-cadre « Fourniture, livraison, mise en service et maintenance de moyens d'impression, et numérisation »,**
- **autorise M. le Président, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec l'entreprise déclarée attributaire par la commission d'appel d'offres.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0